

AGENDA 2030



 **BAR-LE-DUC**

En premier lieu, pouvez-vous nous expliquer l'objectif de cet Agenda 2030 ?

MJ : L'Agenda 2030 c'est écrire un avenir enviable pour cette ville dans une époque où il est de bon ton d'être décliniste. C'est aussi proposer une vision globale de la ville différente de celle des métropoles, en lien avec les enjeux environnementaux de notre époque. Les villes de la taille de Bar-le-Duc ont des atouts à faire valoir, qu'il s'agisse de qualité de vie, de proximité entre les gens, avec la nature ou des services. Ici, tout est facile. C'est ainsi que l'Agenda 2030 a été bâti.

Quels vont être les grands changements à opérer pour la ville afin de s'inscrire dans cette ambition ?

MJ : L'Agenda 2030 n'est pas une rupture mais une adaptation progressive des pratiques. Nous ne changerons pas les modes de vie du jour au lendemain. L'Agenda 2030 n'est pas une écologie punitive, chacun opère la transition à sa façon. Nous serons particulièrement attentifs à la sobriété et à la valorisation du patrimoine naturel, ainsi qu'aux questions de sobriété énergétique, comme en témoigne notre projet de relamping.



Interview croisée

L'Agenda 2030 que vous nous présentez, au-delà de sa dimension très environnementale, s'intéresse également beaucoup à la dimension sociale, de solidarité, pouvez-vous nous en dire davantage ?

MLL : Le développement durable vise à concilier économie, bien-être social et environnement. Notre Agenda 2030 est basé sur la notion de « proximité », comme fil conducteur de ce projet de développement. Nous vivons dans une ville où les gens se connaissent et se reconnaissent, c'est ce qui fait notre identité et nous devons le cultiver.

Pouvez-vous présenter un projet structurant qui vient concrétiser l'Agenda 2030 ?

MJ : Le réaménagement de la place Reggio comme place centrale de Bar-le-Duc et, à la fois, comme un point de départ sur le reste de la ville et un point d'arrivée où il fait bon vivre. Ce sera la place du quotidien et le lieu phare des événements.

MLL : La reprise de l'aménagement des quais de l'Ornain. Ce cours d'eau structure la ville et pourtant il est de coutume de dire que la ville lui tourne le dos. Nous devons lui redonner son importance originelle, valoriser sa richesse naturelle.

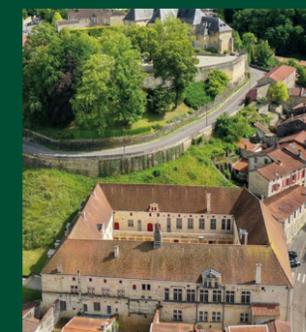
Martine JOLY
Maire de Bar-le-Duc

Marie-Laure LEFEVRE
Adjointe déléguée
à la transition écologique

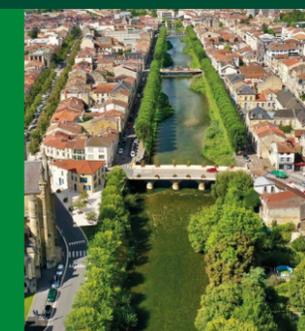
Pourquoi un Agenda 2030 ?
4-5



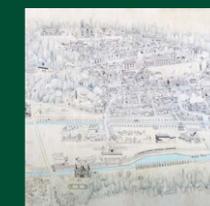
Une ville conviviale qui sait jouer collectif
6-9



Une ville verte qui prend soin de la nature
10-13



Une ville apaisée qui est facile à vivre
14-17



Un projet évolutif
18-19

Pourquoi un Agenda 2030 ?

Une ambition mondiale déclinée localement

L'Agenda 2030 est un programme international qui fixe des objectifs concrets pour un développement durable à l'échelle mondiale, nationale et locale. Mais d'où vient cette initiative et pourquoi est-elle essentielle pour notre avenir ?



Un projet né d'une prise de conscience

1987 : les prémices du développement durable

Le concept de développement durable prend forme grâce à une politicienne norvégienne, Madame Gro Harlem Brundtland. Son rapport «Notre avenir à tous», publié par l'ONU, met en avant l'urgence d'un développement respectueux de l'environnement, de l'économie et du bien-être social.

1992 : une première feuille de route avec l'Agenda 21

Lors du Sommet de la Terre à Rio, les dirigeants du monde entier s'engagent à agir avec un programme structuré : l'Agenda 21. Il propose 27 principes pour intégrer le développement durable à toutes les échelles, notamment au sein des collectivités locales.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2015 : l'Agenda 2030, un nouvel élan pour un avenir durable

Face aux défis climatiques et sociaux croissants, l'ONU adopte l'Agenda 2030, qui succède à l'Agenda 21 et fixe un cap clair : atteindre 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Pourquoi adopter un Agenda 2030 aujourd'hui ?

Un engagement dans la continuité de l'Agenda 21

L'Agenda 2030 poursuit le travail engagé en l'adaptant aux nouveaux enjeux notamment climatiques.

Une transition écologique positive et attractive

S'engager pour le développement durable, c'est renforcer l'attractivité de nos territoires tout en protégeant notre environnement.

Une cohérence globale de nos actions

L'Agenda 2030 permet d'harmoniser nos politiques locales avec des objectifs internationaux, en définissant un cadre global pour toutes nos actions.

Agir aujourd'hui, c'est préparer demain : la Ville de Bar-le-Duc a adopté son Agenda 2030 par délibération du 6 février 2025.



Une ville conviviale

L'expression « ville à taille humaine » prend tout son sens à Bar-le-Duc, où les habitants se connaissent et entretiennent des liens de proximité. Ces réseaux locaux représentent un atout majeur pour dynamiser la vie de la cité et promouvoir les enjeux collectifs au-delà des intérêts individuels. Il est essentiel de renforcer cet « esprit d'équipe » qui constitue une véritable force pour la ville, en mobilisant des leviers adaptés.

Focus : aménagement d'un pumtrack

Rénovation du débarcadère et embellissement du cadre de vie



L'installation d'un pumtrack contribuera à transformer et valoriser cet espace actuellement peu exploité.

En le réaménageant, il deviendra un lieu attractif offrant une belle perspective sur le château de Marbeumont, améliorant ainsi la qualité de vie et l'esthétique du canal.

Un lieu de partage et de convivialité



Le pumtrack sera un véritable point de rencontre intergénérationnel, favorisant les échanges et le lien social.

Il renforcera l'esprit de communauté et contribuera à l'identité de la ville en créant un espace de vie dynamique et inclusif.

Accessibilité et promotion de l'activité physique



Conçu pour être accessible à tous, le pumtrack encouragera la pratique d'activités physiques en plein air.

Il offrira un espace sécurisé et adapté aux débutants comme aux plus expérimentés, incitant à une pratique sportive régulière dans un cadre agréable.



OBJECTIF 1

Encourager les temps de convivialité

OBJECTIF 1.1

Réaménager et développer des nouveaux lieux de convivialité.



Aménagement estival de la place Reggio depuis 2023.

OBJECTIF 1.2

Maintenir l'engagement de la ville auprès de notre tissu associatif.



Enveloppe budgétaire annuelle destinée à accompagner les associations du territoire.

OBJECTIF 1.3

Favoriser les animations et les moments festifs à l'échelle de la ville et de l'ensemble des quartiers de notre ville.



La Guinguette : nouvelle animation à l'esplanade du château depuis 2024.

OBJECTIF 2

Inciter à un développement local et responsable

OBJECTIF 2.1

Promouvoir les circuits courts, favoriser l'alimentaire durable en lien avec le Projet Alimentaire Territorial.



Ateliers anti-gaspi, repas bio dans les cantines en 2024.

OBJECTIF 2.2

Soutenir et accompagner les acteurs économiques locaux.



La boutique à l'essai depuis 2025.

OBJECTIF 2.3

Promouvoir un tourisme éco-responsable.



Le projet d'aménagement de la VéloRoute 52.

OBJECTIF 3

Multiplier les liens entre les habitants

OBJECTIF 3.1

Promouvoir la participation citoyenne : 100 000 € chaque année pour vos projets !



Multiples réalisations dans le cadre du budget participatif, comme la création du sentier botanique du parc de Marbeaumont en 2025.



OBJECTIF 3.2

Adapter la communication aux différents publics.



Thelma la nouvelle application citoyenne pour échanger quotidiennement sur la vie la commune depuis 2025.

OBJECTIF 3.3

Faire de la culture, du sport et de l'environnement des leviers de convivialité.



Le nouveau hall sportif installé au quartier de la Libération.

OBJECTIF 3.4

Lutter contre l'isolement social.



Ateliers participatifs « Je laine à la folie », avec l'EHPAD, la résidence autonomie, les centres socio-culturels et le centre aéré de la Fédération.



Une ville nature

Si la protection de l'environnement est une priorité en elle-même, elle est aussi une condition de la santé et du bien-être des habitants. Bar-le-Duc bénéficie d'un environnement riche en espaces naturels de qualité qu'il importe de protéger et de valoriser, c'est un atout clef de son attractivité à l'heure où l'on sait que les villes devront s'adapter au changement climatique et participer à l'effort d'atténuation des émissions de Gaz à effet de serre.

Focus : cour de l'école E.Laguerre

Une cour d'école plus verte et durable



Ce projet a permis de transformer la cour en un espace plus naturel et agréable pour les enfants.

La végétalisation et la désimperméabilisation favorisent un meilleur confort thermique et un cadre de vie plus sain.

Un engagement pour l'environnement et la biodiversité



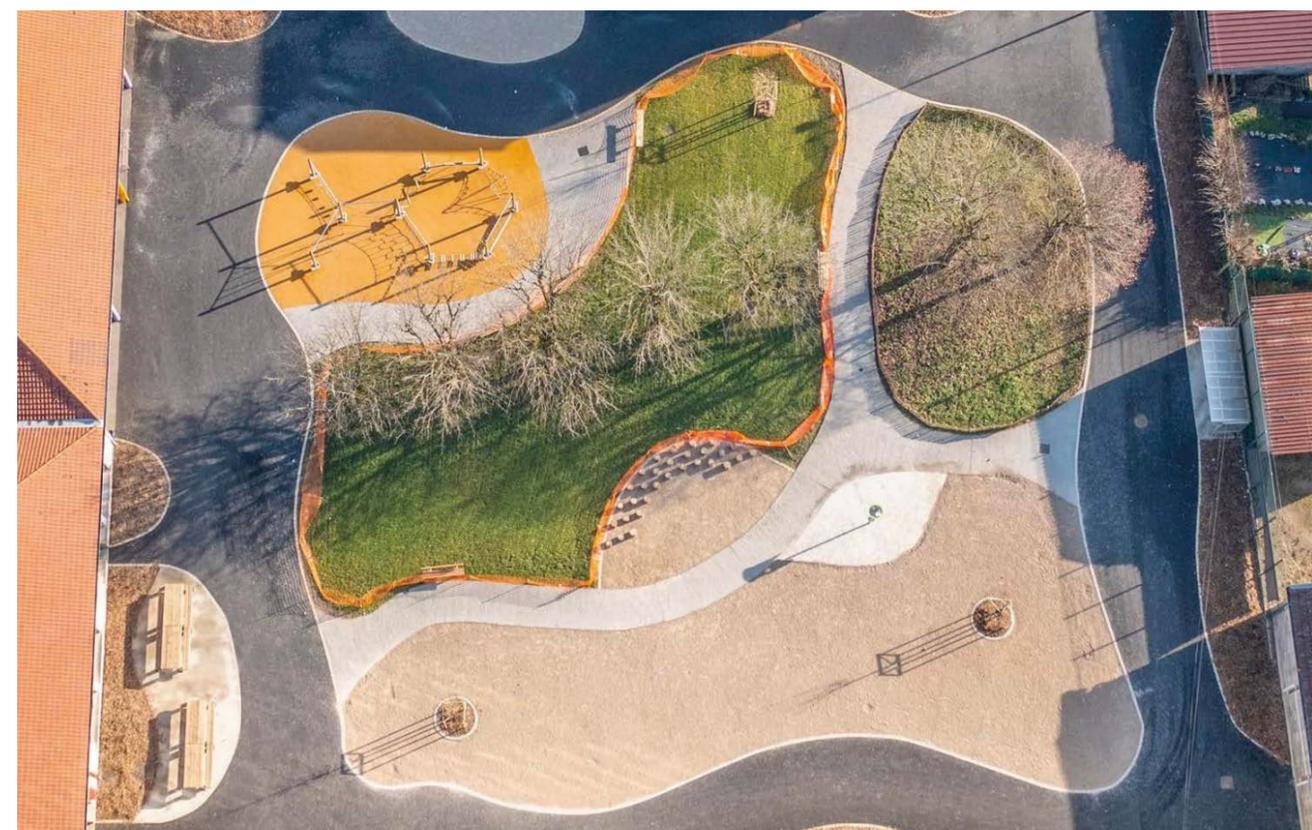
Grâce à ces aménagements, la cour régule mieux la température, offre des zones d'ombre et encourage la biodiversité, tout en rendant l'espace plus convivial et adapté aux défis climatiques.

Sensibiliser les enfants tout en améliorant leur quotidien



En participant activement à la plantation de végétaux, les élèves ont été sensibilisés à l'importance de la préservation de l'environnement.

Ce projet allie ainsi éducation, bien-être et cadre de vie amélioré.



OBJECTIF 4

Préserver les ressources et notre biodiversité tout en développant les énergies renouvelables

OBJECTIF 4.1

Sensibiliser et éduquer aux enjeux de préservation de la biodiversité et des espaces verts pour encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.



Financement d'un programme d'éducation à l'environnement dans les écoles en partenariat avec Meuse Nature Environnement (MNE).

OBJECTIF 4.4

Accompagner les acteurs locaux dans la transition écologique.



Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques.

OBJECTIF 4.2

Protéger et développer la trame noire, verte et bleue.



Choix d'une extinction de l'éclairage public nocturne pour préserver la biodiversité et réaliser des économies d'énergie (100 000 €).

OBJECTIF 4.5

Accompagner les initiatives privées en matière d'énergie renouvelable (habitants, entreprises, associations).

OBJECTIF 4.3

Renforcer la politique de sobriété (eau, énergie, déchets) à l'échelle de la collectivité.

Remplacement progressif de tout l'éclairage public par des lampes LED.



OBJECTIF 4.6

Développer l'économie circulaire et favoriser la réduction des déchets.



Déploiement de composteurs partagés dans les quartiers de la ville.

OBJECTIF 5

Reconnecter la ville avec la richesse de ses milieux naturels

OBJECTIF 5.1

Aménager les espaces naturels pour en améliorer l'accessibilité et la fréquentation.



Réaménagement du parc de la Sapinière.

OBJECTIF 5.2

Renforcer le lien entre la ville et ses espaces naturels environnants.



Mise en valeur des sentiers pédestres.

OBJECTIF 5.3

Mettre en valeur les milieux naturels (cours d'eau et forêt).



Reprise des terrasses de Griesheim.

OBJECTIF 6

Multiplier les liens entre les habitants



OBJECTIF 6.1 et 6.2

Augmenter la végétalisation du territoire, désimpermeabiliser et renaturer les sols. Réduire les îlots de chaleur urbains.

Prise en compte des nouveaux besoins dans le cadre du réaménagement de la place Reggio et de la Ville Haute.

OBJECTIF 6.4

Sensibiliser la population aux risques liés aux pollutions.



La création d'espaces sans tabac aux abords des écoles.

OBJECTIF 6.5

Développer une politique de prévention des risques liée au changement climatique.

Actualisation en cours du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

OBJECTIF 6.3

Accroître la capacité du territoire à réduire le carbone.



Convention avec l'ONF pour la plantation de + de 4000 arbres sur la Côte des Fourches.



Une ville apaisée

Bar-le-Duc dispose d'un cadre de vie privilégié, il est aisé d'y vivre car l'accès aux services, commerces et espaces récréatifs y est plus aisé que dans les métropoles. Afin de conserver cet atout majeur, nous accordons une attention toute particulière à la sécurité. Cette sécurité nous permet en effet de vivre dans un espace urbain plus sûr que dans d'autres villes. Facilité d'usage, mobilités, sécurité, autant de caractéristiques importantes que nous prônons pour faire de notre ville une ville facile à vivre pour tous.

Focus : l'aménagement de la Ville Haute et de la place Saint Pierre

Valoriser notre patrimoine



En mettant en lumière les richesses architecturales et paysagères du quartier, pour renforcer son attractivité touristique.

Agir pour l'environnement



En réhabilitant les espaces publics de façon durable, avec plus de végétation pour rafraîchir le quartier et réduire les îlots de chaleur.

Améliorer le quotidien

En développant des commerces de proximité, des lieux de convivialité, et en facilitant les déplacements vers le centre-ville et les autres quartiers.



OBJECTIF 7

Contribuer à une respiration optimale de notre ville

OBJECTIF 7.1

Définir des itinéraires de mobilités douces pour connecter les espaces (services, infrastructures de transports, espaces de travail, de loisirs, de nature). Pour encourager les mobilités durables et sécurisés, la Ville de Bar-le-Duc double ses itinéraires cyclables.

OBJECTIF 7.2

Encourager les mobilités actives et décarbonées.



Promouvoir les mobilités douces par l'événement « Tous à vélo ».

OBJECTIF 7.3

Adapter le mobilier urbain aux nouveaux besoins.



Déploiement progressif de nouveaux mobiliers urbains.

OBJECTIF 8

Garantir la sécurité de chaque citoyen

OBJECTIF 8.1

Garantir une police de proximité : prévention et lutte contre les incivilités.



La distribution d'éthylotests par la police municipale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

OBJECTIF 8.2

Développer des cheminements sécurisés notamment pour les enfants et les personnes âgées.



Design actif aux abords des établissements scolaires (École Bugnon Rostand et ensemble scolaire Jean-Paul II).

OBJECTIF 8.3

Améliorer la communication liée aux risques.

OBJECTIF 8.4

Faire de la sécurité du territoire un atout majeur : Vidéoprotection.



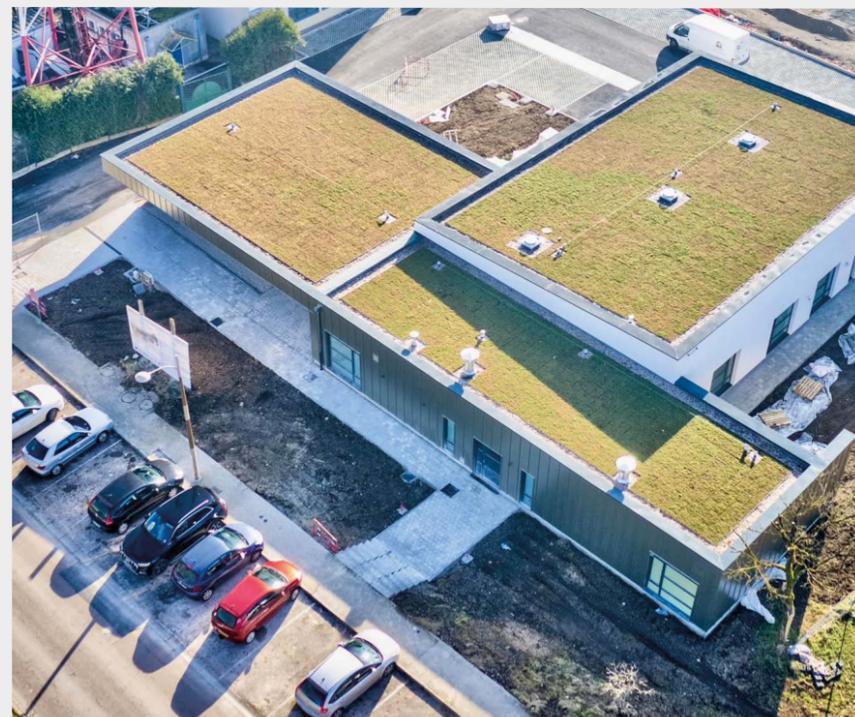
Doublement du parc de vidéoprotection.

OBJECTIF 9

Consolider l'attractivité du territoire

OBJECTIF 9.1

Offrir les meilleurs services possibles.



La construction d'une maison de santé à la Côte Sainte Catherine.

OBJECTIF 9.3

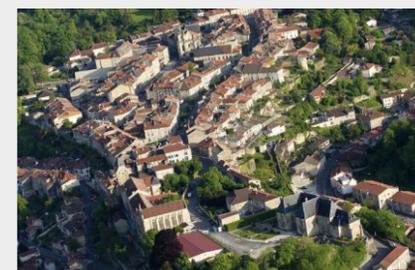
Prendre en compte le handicap dans l'aménagement de l'espace public et des équipements.



Travaux d'aménagement des arrêts de bus pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

OBJECTIF 9.4

Valoriser le patrimoine naturel et architectural en ville.



Démarche de concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan Guide de la Ville Haute.

OBJECTIF 9.2

Dynamiser l'offre de logements et offrir un parc de logements adaptés à tous.



En partenariat avec l'OPH, aménagement du quartier Saint-Jean, réhabilitation de l'îlot des Halles de la Ville Haute et du quartier Notre-Dame rive gauche (Esquisse d'aménagement quartier Saint Jean).

OBJECTIF 9.5

Faire de l'accès à la culture pour tous un marqueur identitaire de la ville.



Renouvellement de l'offre festivalière autour d'une thématique fédératrice qui rassemble le plus grand nombre : l'humour.

Un projet évolutif



La mise en œuvre de l'Agenda 2030 se traduit par un plan d'actions concrètes validées par le comité de pilotage. Celui-ci est composé d'élus représentant la majorité et les minorités ainsi que les services référents.

Ce comité se réunit deux fois par an pour faire le point sur les actions engagées, celles à venir ou bien encore pour faire émerger de nouvelles initiatives.

La démarche Agenda 2030 donne ainsi un cadre

global pour un mode de vie urbain plus durable et permet la souplesse nécessaire pour une adaptation au fil des années et des nouvelles idées...

... Car l'Agenda 2030, au-delà des actions concrètes est aussi une invitation à regarder notre ville autrement, à imaginer des possibles comme nous le proposait l'artiste MIOSHE dans son esquisse « Désir de ville » réalisée dans le cadre de la concertation sur la place Reggio en 2024.

Rêvons Bar-le-Duc !





Suivez-nous
sur les réseaux
sociaux



[instagram.com/villedebarleduc](https://www.instagram.com/villedebarleduc)



[facebook.com/villedebarleduc](https://www.facebook.com/villedebarleduc)



[youtube.com/VilledeBarleDuc](https://www.youtube.com/VilledeBarleDuc)



[tiktok.com/@villedebarleduc](https://www.tiktok.com/@villedebarleduc)



x.com/@barleduc55000



fr.linkedin.com/company/ville-de-bar-le-duc

agenda2030@barleduc.fr

